

# **Individualisme : origines et philosophie**

**Essai pour un paradigme en devenir**

Rédigé par Kandem

## Introduction

L'objet de cet essai, c'est l'individualisme. C'est-à-dire une notion complexe, à l'histoire riche, aux interprétations différentes et à la portée incalculable.

Elle nous affecte dans notre condition, notre mode de vie, notre manière de percevoir le monde, et bien plus souvent de manière inconsciente et diffuse que de manière réfléchie.

Mais qu'est-ce que l'individualisme ? Le Larousse en donne 3 définitions sensiblement différentes. Selon lui, c'est une « doctrine qui fait de l'individu le fondement de la société et des valeurs morales », mais aussi une « attitude favorisant l'initiative individuelle, l'indépendance et l'autonomie de la personne au regard de la société » et enfin une « tendance à s'affirmer indépendamment des autres, à ne pas faire corps avec un groupe ».

On a donc des définitions évasives, qui sont le résultat de plusieurs courants qui se sont succédé où ont cohabité dans l'histoire. On peut tout de même en soustraire une essence : l'individualisme, c'est une vision de l'être humain comme unité, un atome insécable et qu'on ne peut fusionner ; c'est une vision qui détermine ses rapports avec la société et dont découlent une organisation et des pratiques particulières.

Entre pensée philosophique, attribut du libéralisme ou racine de l'évolution des mœurs et des pratiques dans les sociétés occidentales, il est nécessaire de s'attarder sur cette notion fondatrice, qui aujourd'hui se voit vidée de sa substance, déformée, contestée, et est plus que jamais éclatée. Pourtant, l'apport de l'individualisme depuis plusieurs siècles a permis des évolutions majeures, et sa philosophie peut continuer, dans le futur, à renforcer les droits et libertés de chacun, sans manquer de conserver la cohésion nécessaire à toute société. C'est donc différentes questions qu'il faut mettre en évidence. Comment est perçu l'individualisme ? Qu'a-t-il à nous proposer ? En quoi peut-il être un modèle valable pour les individus et la société ?

Ces questions seront le moteur des réflexions qui seront développées dans cet essai, qui tentera de fournir des réponses, mais qui se fera aussi le manifeste d'un individualisme redéfini, repensé, émancipateur.

Mais avant toute réflexion, il est important sinon primordial de contextualiser la notion à travers une approche historique et cela pour deux raisons.

La première, c'est parce que l'individualisme est pluriel, a une histoire riche et peu connue. Il convient donc de l'établir, la rappeler, d'y développer les différents courants, leurs cheminements, leur impact sur les sociétés, afin de mieux cerner le propos. C'est de plus je pense une source de réflexion en elle-même, l'histoire des idées fournissant de nombreuses occasions d'affiner et d'éclaircir nos pensées contemporaines.

La seconde, c'est parce que l'individualisme est une notion fortement ancrée dans le présent, qui s'est diffusée en mode de vie plus qu'en philosophie de vie. Il est donc nécessaire de prendre du recul, c'est-à-dire se donner les moyens d'avoir un regard extériorisé, conscientisé sur la notion et son influence dans nos sociétés.

En cela, cet essai sera divisé en deux grandes sections. La première sera une approche historique, qui traitera de la naissance de l'individualisme (son stade « prénatal », ses balbutiements) et de son cheminement dans nos sociétés (courants principaux, oppositions idéologiques...). Précisons

d'emblée que cette partie historique se fonde essentiellement sur deux œuvres d'une grande richesse, que sont *Histoire de l'individualisme* d'Alain Laurent et *Essais sur l'individualisme* de Louis Dumont, que je recommande afin d'approfondir le sujet.

La seconde section sera quant à elle une approche réflexive de la notion d'individualisme, qui tentera d'en redéfinir les contours et d'en montrer les aspects indispensables à travers des exemples et des réflexions variés.

# **Partie I/ Histoire de l'individualisme : synthèse des idées et évènements fondamentaux**

## **I/ Origines et formation**

Parler de l'individualisme est une tâche difficile tant ses origines revêtent des sens différents et ses définitions sont plurielles. De plus, l'individualisme n'a pas comblé un vide : il a au fur et à mesure des époques pris la place d'une autre grande vision, le holisme. Il faut donc revenir sur les débuts, des prémices jusqu'aux premières théorisations.

### **A/ Sens et définition de l'individualisme : racines historiques du concept**

Si j'ai insisté à plusieurs reprises, en l'espace de quelques lignes, sur la nature plurielle de la notion d'individualisme, c'est parce qu'il est important d'assimiler cette particularité. Certes, à peu près toutes les notions, valeurs et principes ont tendance à voir leur définition se modifier selon les époques, les cultures et les sensibilités (le concept de liberté en est un exemple parmi des dizaines d'autres). Mais l'individualisme voit ce problème exacerbé, tant le terme est susceptible de décrire des mœurs, des pensées opposées et mobilisant des disciplines différentes (sciences économiques, philosophie, sociologie).

Alain Laurent, dans son *Histoire de l'individualisme*, relève d'ailleurs une phrase de Friedrich Hayek synthétisant bien le problème : « Aucun terme politique n'a plus souffert que le mot "individualisme". Non seulement il a été déformé par des adversaires qui en firent une caricature méconnaissable ... mais il a été également utilisé pour décrire plusieurs attitudes envers la société, qui ont aussi peu de points communs entre elles qu'elles n'en ont avec des attitudes que l'on considère, en général, comme étant leur contraire ».

Cependant comme évoqué en introduction, il est tout de même possible de cerner le concept. S'il pouvait y avoir un dénominateur commun et historique à l'individualisme, il se trouverait sûrement dans la relation entre l'individu et les structures sociales. En effet pour l'individualiste, l'humain n'est pas une cellule d'un organe, c'est-à-dire une composante qui n'existerait pas en tant que telle en dehors de sa fonction. C'est à l'inverse un être autonome, doué de raison, de volonté et qui va tracer sa propre trajectoire librement. L'indépendance, le respect des choix individuels sont donc des éléments caractéristiques du concept.

Pour autant, il ne s'agit pas de rejeter toute structure sociale, toute régulation dans la vie des individus (sauf dans les théories les plus anarchistes de l'individualisme) : l'organisation sociale peut être présente, mais celle-ci ne doit pas être une source de communautarisation, de hiérarchisation des individus. Dans un cas idéal, chaque individu devrait pouvoir vivre sans avoir à subir de pressions sociales et devrait considérer autrui comme un être doté de ce même droit à la liberté et à l'indépendance.

Autonomie, indépendance, liberté, primauté de l'individu sur le corps social : voilà comment il est possible de synthétiser, sommairement, l'individualisme. Mais il est difficile sinon impossible d'être plus précis, sauf à prendre directement parti pour telle ou telle sensibilité ayant pour fondement l'individualisme. Pour autant cet état de fait n'est pas une fatalité : l'essentiel est de garder à l'esprit que l'individualisme est un vaste concept qui derrière un dénominateur commun, prend des formes différentes qui s'opposent même parfois entre elles.

Enfin il reste un rapide point à évoquer dans cette partie, qu'on pourrait appeler la géographie de l'individualisme. Il est en effet important de mentionner que l'individualisme est une philosophie très occidentale, se différenciant par exemple sur de nombreux points avec le confucianisme. En conséquence, cette partie traitera de pays comme la France, l'Italie, les Etats-Unis, qui ont une histoire riche et intéressante pour le sujet concerné, sans pour autant donner une vue globale et exhaustive de la notion. Il faudrait pour cela s'attarder sur de nombreuses cultures différentes, comparer les modèles pour mieux les mettre en relief et forcer une étude solide de l'orient, de l'Afrique, afin de se pencher sur des contre-exemples probables nécessaires à une perspective la plus large possible. Ce qui suit ne sera donc, en somme, qu'une histoire occidentale de l'individualisme.

Cela étant dit, il faut maintenant s'interroger sur les débuts concrets de la notion, des sociétés pré-individualistes aux premières formes qu'elle prend.

## **B/ Holisme et prémices de l'individualisme**

### 1/ Le modèle holiste comme organisation dominante des sociétés

Dans son *Histoire de l'individualisme*, Alain Laurent écrit : « Jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle avant J.- C, l'organisation de l'ensemble des groupes humains - au-delà de leur diversité empirique - ne renvoie qu'à un seul modèle, celui du holisme ».

En effet, le holisme s'est pendant longtemps constitué comme paradigme, s'imposant comme modèle d'organisation mais aussi comme philosophie.

Pour le définir, on pourrait dire qu'il s'agit d'un modèle selon lequel la communauté, c'est-à-dire l'ensemble, englobe et absorbe ses parties dans un tout supérieur. De cette manière, les parties sont liées de telle sorte qu'elles soient dépendantes et hiérarchisées, et ainsi fortement surveillées et contraintes par le groupe afin de préserver une cohésion optimale.

Dans ce type de société, ce sont donc les groupes qui priment sur les individus, mais aussi les structures, les appareils qui mettent en œuvre ce tout supérieur. Ainsi le statut social déterminera la trajectoire des individus, et sera le fondement d'une organisation en partie basée sur la reproduction sociale.

On a donc ici un type de modèle qui s'oppose foncièrement avec l'individualisme, qui s'est pourtant longtemps imposé et qui a persisté bien au-delà du IV<sup>ème</sup> siècle avant JC dans certaines régions du monde, comme en témoigne par exemple des pays comme l'Inde (système de castes assurant la reproduction sociale, un découpage de la société comme fondement traditionnel de cohésion). Cependant au fur et à mesure la philosophie du holisme s'est estompée. Ce glissement ne s'est pas fait en quelques années ou décennies : il aura fallu l'émergence lente et progressive de nouvelles réflexions, de nouvelles évolutions sociales liées à de nombreux paramètres pour donner naissance à autre paradigme.

Si on trouvait déjà dans la Grèce antique de nombreux indices d'une pensée en mutation (Socrate, Platon, sans remettre en cause le modèle holiste, évoquaient déjà le « souci de soi », une certaine philosophie de l'introspection), c'est essentiellement avec les évolutions du christianisme et de la pratique religieuse que l'individualisme va commencer à s'installer, au moins sous une forme prototypique.

## 2/ Individualisme hors-du-monde et dans-le-monde : préface du concept

Pour revenir sur les origines de l'individualisme, Louis Dumont s'est attelé à une rétrospective remontant jusqu'aux premiers chrétiens. De cette étude il en ressort sa thèse, selon laquelle « quelque chose de l'individualisme moderne est présent chez les premiers chrétiens et dans le monde qui les entoure ».

En effet, on peut tout à fait observer une certaine forme d'individualisme dans la pratique religieuse de l'époque, des traits caractéristiques qui, s'ils n'ont plus grand-chose à voir avec la conception moderne ou empirique de la notion, peuvent s'identifier comme un point de départ, un commencement.

Ce que Louis Dumont remarque, c'est en fait la naissance d'un individu qu'il nomme « hors-du-monde ». Le chrétien, dans le cadre d'une société holiste et de sa religion, forme un rapport très spécifique à son dieu puisqu'il est personnel. Le chrétien, monothéiste, prie son dieu et ce dernier juge ses actions personnelles pour l'envoyer soit au Paradis, soit en Enfer. On a donc un « individu en relation à Dieu », c'est-à-dire, toujours dans une société holiste, une conception de l'individu même si celle-ci reste au stade métaphysique. C'est pour cette raison que cette ébauche d'individu reste « hors du monde » : il n'est pas individu dans la société mais en dehors, dans sa relation avec Dieu. De là découle une remarque intéressante : finalement cet individu, pour être comme tel, doit renoncer à la société. Pour développer et nourrir ce lien personnel avec Dieu, le chrétien doit s'isoler : « la distanciation vis-à-vis du monde social est la condition du développement spirituel individuel ». En abandonnant sa vie sociale, le renonçant peut ainsi prétendre créer et approfondir ce lien individuel métaphysique et sortir des contraintes du monde pour rechercher la vérité.

De cette philosophie renonciatrice érigée comme condition *sine qua none* du statut d'individu, va en découler une autre : celle de l'individu-dans-le-monde.

Le protestantisme, à travers deux de ses influences majeures que sont le luthéranisme et le calvinisme, va en quelque sorte briser l'ancienne philosophie pour introduire une conception individuelle dans le monde, c'est-à-dire dans la société.

On constate facilement ce glissement avec les travaux de Max Weber (notamment dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*), qui en offrent une démonstration convaincante.

En effet si le catholicisme voit la recherche de la vérité, du salut, du rapport à dieu comme passant par un refus des désirs terrestres et une mise hors du monde dans sa forme la plus pure, le luthéranisme voit à l'inverse la vocation (au sens de vocation divine, mais aussi de vocation professionnelle, de métier) comme une forme de salut. Autrement dit, l'exercice d'un métier, l'accumulation du capital deviennent ascétisme<sup>1</sup>.

Le calvinisme a accentué cette caractéristique par la logique de la prédestination, selon laquelle les destinées des êtres humains sont déjà scellées par Dieu, seul à connaître le sort de chacun. En effet au lieu de poser les conditions d'une vision fataliste, la prédestination a poussé les protestants à rechercher, dans l'exercice de leur métier, les signes de leur confirmation divine. La réussite, l'accumulation du capital, des richesses (mais pas leur dépense, le luxe et l'abondance étant considérés comme des péchés) seront ainsi autant d'indices qui permettront au protestant de se sentir élu.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire une forme de discipline, un ensemble de règles de vie visant à la perfection spirituelle.

La logique est donc complètement renversée : avec ces formes du protestantisme, le croyant a désormais non seulement un lien personnel avec Dieu, mais il exerce et cultive ce lien dans la société, par le lien social (il travaille, il contracte, il échange, toujours dans sa logique de confirmation de son élection). Il est donc devenu individu dans-le-monde. Même si cette individualité passe encore par un rapport à Dieu, la philosophie qui s'y rattache se rapproche de l'individualisme tel qu'il est plus récemment conçu, et marque le basculement concret entre conception holiste et conception individualiste.

Maintenant que l'on vient d'établir un aperçu des premiers pas de l'individualisme, on peut s'intéresser à sa mise en forme et son développement.

### **C/ Mise en forme de l'individualisme : entre mutations sociales et théorisation de la notion dans les milieux intellectuels**

#### **1/ Renaissance et début de l'époque contemporaine : terreau fertile de l'individualisme**

Avec la Renaissance, c'est un nouveau cap qui est franchi et qui fait écho à de multiples changements de natures différentes.

Premièrement, on peut observer une certaine libéralisation de la vie économique, fondée notamment sur un changement des mentalités dès le Moyen-âge. En effet avant les XIIème/XIIIème siècles, certains métiers étaient interdits car considérés comme étant contraire à la morale chrétienne : les marchands étaient par exemple mal vus, mais encourageaient aussi des peines. Ce n'est qu'après qu'un assouplissement substantiel a permis une bien meilleure tolérance des métiers d'échanges, de troc et d'affaires. Ainsi à la Renaissance, le libre marché, le développement des premières banques et de l'entrepreneuriat ont fonctionné dans une dynamique centrée sur la figure de l'individu.

Mais plus encore que cela, c'est, nous rappelle Alain Laurent, la complexification de la vie sociale, des innovations qui trouvent à toujours plus se diffuser comme l'horlogerie, l'imprimerie, qui ont concouru à créer une synergie globale. Il convient cependant de noter qu'aussi forte soit cette synergie, ces avancées libérales ou libertaires restaient souvent cantonnées à une certaine bourgeoisie, une aristocratie qui avait les moyens d'en profiter. Dans ce contexte, ces minorités ont tout de même été le témoin historique de changements importants.

Au final de fil en aiguille, c'est un individualisme de fait qui pénètre les sociétés (France, Italie), c'est-à-dire des évolutions d'ordre social, liées aux mœurs, à la culture, qui fondent de nouvelles pratiques sans que celles-ci ne soient le résultat d'une idéologie ou d'une théorie construite. Le XVIIIème et le XIXème siècle marqueront de même une atténuation du modèle holiste au profit d'un individualisme qui ne cesse de croître.

Cependant, nous allons voir que de nombreux auteurs se sont emparés du sujet et ont tenté d'en définir une essence ou une vision.

#### **2/ Conceptualisations et réflexions autour d'une notion aux contours mal définis**

L'individu, en tant que sujet de réflexion, arrive finalement assez tard en occident. Il aura en effet fallu attendre le XVIIème siècle pour voir plusieurs grands auteurs porter leur intérêt sur l'individu, le mettre en centre d'une pensée philosophique.

L'un des premiers à avoir entrepris une telle conceptualisation est sûrement Descartes, avec son « je pense donc je suis » qui marque dès 1637 une réflexion autour d'un individu conscient, doué de pensée. Il était déjà question de « personnes séparées entre elles », chacune ayant des intérêts propres.

Descartes avait donc mis au point une réflexion qui, si elle ne cherchait pas activement à construire l'individualisme moderne, prenait comme échelle de réflexion le « je », c'est-à-dire une subjectivité qui ne peut découler que de l'individu.

Quelques années plus tard seulement, Leibniz développe le concept de monade humaine, c'est-à-dire un concept d'unité parfaite, absolue, pour l'appliquer à l'être humain. Ainsi pour lui l'individu, par sa raison, son unicité, est un tout auto-suffisant. « L'unité substantielle demande un être accompli, indivisible et naturellement indestructible, puisque sa notion enveloppe tout ce qui lui doit arriver, ce qu'on ne saurait trouver ni dans la figure ni dans le mouvement [...] mais bien dans une âme ou forme substantielle, à l'exemple de ce qu'on l'on appelle moi ». On a donc ici une conception qui, en plus de prendre l'individu comme sujet, travaille à définir une nouvelle échelle, une nouvelle grille de lecture à travers une pensée lourde en conséquence. On comprend donc bien le parallèle entre l'émergence de ces pensées à l'époque subversives et la naissance, entre autres, de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen quelques décennies plus tard, qui s'imprègne certes d'auteurs français mais aussi sûrement plus globalement du foisonnement intellectuel européen qui fonde le siècle des Lumières.

En effet cette effervescence se fait dans toute l'Europe, par exemple en Angleterre et en Hollande, où respectivement Hobbes et Spinoza ont tout deux reconnu l'existence de l'individu comme réalité et entité distincte, même si pour eux les droits individuels devaient connaître une certaine limite afin de conserver de la cohésion. Locke, anglais, est aussi parti du même postulat mais proposait une vision plus libérale, avec des droits naturels qu'il concevait comme irréductibles et un droit à la propriété privé qu'il voulait comme intimement lié aux droits de l'individu.

C'est donc en l'espace de quelques décennies qu'un nombre conséquent d'auteurs ont forgé des visions conceptuelles de l'individu et de l'individualisme, qui se sont très vite distinguées entre elles. Mais c'est aussi avec cette émergence et cette publicité de l'individualisme que des oppositions n'ont pas manqué de s'organiser.

## **II/Partisans et détracteurs : les facettes d'une diversité de courants au fil des siècles**

L'individualisme ne s'est pas imposé sans heurte, et il ne s'est d'ailleurs pas imposé dans l'unité et l'harmonie. Très vite plusieurs courants ont coexisté, tout comme l'anti-individualisme s'est étendu sur un large spectre politique.

### **A/ Développement de l'individualisme et de ses défenseurs : rapide exposé des courants qui le compose**

On peut distinguer trois grands courants importants. D'abord l'individualisme libéral, qui cherche à consolider les libertés individuelles et qui mènera aux théories classiques ; ensuite l'individualisme dit démocratique, qui se concentre sur les droits personnels et extrapatrimoniaux ; enfin un individualisme absolu, qui va chercher ses fondements du côté de l'anarchisme.

Pour les individualistes libéraux, l'individu est libre de ses agissements, il est une unité autonome, capable d'initiative personnelle mais aussi responsable de ses actes. Pour eux, l'Etat ne doit pas ou peu intervenir, c'est-à-dire qu'il doit se cantonner à ses fonctions régaliennes afin de ne pas, par son action, étouffer ou comprimer les libertés individuelles. Une part minoritaire parmi les libéraux s'est aussi très vite intéressée plus spécifiquement à l'économie, en se concentrant sur des notions telles que le libre-échange, la libre entreprise et le contractualisme. En effet les libéraux de l'époque étaient plus préoccupés par la préservation et la consolidation des libertés individuelles au sens large (au sens de la DDHC pourrait-on dire), même si leur approche (responsabilité individuelle, défiance de l'Etat, etc.) a vite coïncidé avec celle des théoriciens classiques de l'économie. Ainsi la vision de la libre concurrence, de l'autorégulation du marché voire de la division du travail s'est retrouvée incorporée dans ce mouvement modéré mais largement teinté d'économisme.

En parallèle, on observe aussi le développement d'un individualisme démocratique, c'est-à-dire un individualisme qui se veut progressiste. On peut par exemple attribuer à cette philosophie le suffrage universel, le divorce, la laïcité. Il fonde donc l'image d'un individu-acteur, dont la volonté s'exerce dans le fonctionnement de la société mais aussi dans ses rapports contractuels avec les autres individus. Il fonde aussi la philosophie des droits de l'homme, et c'est notamment en cela qu'un certain nombre d'auteurs de gauche vont intégrer l'individualisme dans leur pensée non plus en tant que mal à combattre, mais en tant que progrès si tant est qu'il ne soit pas dévoyé. En fait, c'est grâce à une véritable massification du phénomène et de ses aspects égalitaires (il ne s'agit pas de parler de l'individu en tant que personne concrète, mais de l'individu en tant que concept universel permettant l'égalité entre les être humains) que les courants socialistes ont petit à petit revendiqué et défendu l'individualisme, jusqu'alors réservé à une certaine bourgeoisie.

Enfin on trouve plusieurs courants plutôt isolés et non unifiés qui revendiquent un individualisme « absolu ». Contrairement aux autres courants, celui-ci prône la solitude et conceptualise une forme antisociale d'individualisme. En effet pour eux la société est un frein pour l'individu, en ce que celle-ci l'aliène par un contrôle des normes, de la morale. La société, à travers l'Etat, impose un ordre, une trajectoire globale qui pèse sur les individus et les empêchent d'exercer leur pleine liberté. Plusieurs auteurs de ces courants ont notamment dénoncé la division du travail, la tyrannie de la majorité comme étant des éléments d'aliénation imposés par la société. La critique s'étend ainsi du libéralisme économique, dont les lois du marché restreignent l'individu, jusqu'aux systèmes de répartition sociale, en passant par le concept de nation, d'intérêt général. De manière globale, ces mouvements « absolutistes » se rejoignent sur l'idée d'un individu totalement libre, sur l'utopie d'un individu capable d'évoluer sans contrainte ni influences qui pourraient le dévier de sa trajectoire personnelle.

On pourrait par ailleurs citer Nietzsche, qui répond à cette philosophie avec son « surhumain individuel », c'est-à-dire un individu ni dominateur, ni égoïste, mais solitaire et asocial.

### B/ Oppositions et contestations : l'organisation de l'anti individualisme

Dès le XVIIIème siècle, un anti-individualisme prend forme petit à petit. Avec la fin de l'Ancien Régime, les idées nouvelles apportées par la Révolution et la Déclaration des Droits de l'Homme, c'est d'une certaine manière toute une pensée qui est abandonnée, celle qui fondait la cohésion de la société par le holisme, la théorie de droits divins, la dynastie royale.

Cependant loin d'être éclipsée, elle est au contraire réaffirmée avec force par des conservateurs qui luttent contre ce nouveau paradigme.

Très vite, ces conservateurs s'organisent et dénoncent fermement l'individualisme qui s'installe dans la société et les institutions. Ce combat est notamment porté par Joseph de Maistre, homme politique, philosophe et contre-révolutionnaire notoire. Le courant qu'il représente réfute en particulier l'existence d'un droit naturel individuel, considéré comme une invention sans fondement. Pour eux aussi, la reconnaissance de l'individu ne peut que contribuer à la dissolution du lien social et à amener la société vers une anomie certaine.

En fait c'est tout ce que représente l'individu qui est foncièrement rejeté. On pense que ces nouvelles libertés sont le terreau de l'égoïsme, d'un éclatement de la société, que de la volonté individuelle et du débat entre individus ne résulte que scepticisme.

Cet anti-individualisme réactionnaire, traditionnaliste a par ailleurs été très farouche, au sens où l'analyse objective et précise a souvent laissé la place à de vives attaques qui ne voyaient dans cette période post Ancien Régime que l'excès d'un individualisme destructeur dans toutes les strates de la société. Si ce courant a su influencer pendant un temps le droit français (abrogation du divorce, maintien du catholicisme comme religion d'Etat), il n'a en revanche pas vraiment résisté au temps et à l'émergence d'autres moins agressifs.

En effet s'est aussi formé un courant anti individualiste dit progressiste, qui a adopté une attitude plus ouverte vis-à-vis des évolutions induites par l'individualisme. Malgré tout, la volonté était de réintégrer l'individu dans un monde holiste, étatisé. L'idée était en fait de plus ou moins prendre en compte la notion d'individu, mais d'insérer celui-ci dans une autre réalité, la société, dont le ciment se traduisait par la volonté générale, une direction globale insufflée dans une logique du « chacun pour tous ».

Pour d'autres encore, inspirés du socialisme et du communisme, il s'agissait de faire table rase de la logique libérale du marché et de son autorégulation en supprimant par exemple la propriété privée, en distribuant de manière égale les richesses ou en instaurant une collectivisation des moyens de production. Découlant de ces pensées de gauche, le solidarisme, fin XIXème siècle, prônait des valeurs de redistribution et de recréation du lien social par différents moyens.

Pour illustrer ce courant progressiste, Alain Laurent prend en exemple Jean-Jacques Rousseau. Celui-ci a en effet reconnu l'individu comme unité, réalité, tout en l'insérant dans un contrat social qui le déposse en parti de ses droits naturels au profit de l'intérêt général.

Enfin un courant radical, sorte de préface aux crises européennes, s'est construit durant tout le XXème siècle. Hérité du mouvement réactionnaire, c'est une véritable résurgence qui s'est opérée, de nombreux auteurs s'inspirant de ces pensées pour asseoir une vision ultra-traditionnaliste et nationaliste du monde.

Dès avant la première guerre mondiale, c'est notamment Mauras qui développe des théories raciales, traditionnalistes, niant la réalité de l'individu face à celle de la nation. Pour ces anti-individualistes les crises sociales, culturelles du début du siècle ainsi que la guerre sont le résultat de la décadence individualiste, qu'il faut à tout prix combattre.

Ces critiques traditionnalistes continueront jusque dans les années 1920/1930, période qui marque l'arrivée d'une autre grande crise sociale et politique.

Culturellement c'est la valeur de l'autorité, la volonté de contrôle des individus (transformée en une masse uniforme) qui surgissent et déclenchent, à travers notamment les figures d'Hitler, Staline et Mussolini, la mise en place des totalitarismes (fascisme, nazisme).

Cette subordination violente, totale et coercitive de l'individu à un tout arbitraire a cependant été vite discréditée. A la fin de la seconde guerre mondiale, ces thèses meurent (elles finissent par dépérir aussi en URSS puis en Russie aussi, même si la logique des nations reste omniprésente), et s'impose en Europe occidentale mais surtout aux USA avec un individualisme sans véritable adversaire.

### **III/ 20ème siècle aux Etats Unis : le cas spécifique d'un individualisme ultra libéral**

Dans son *Histoire de l'individualisme*, Alain Laurent consacre une partie non négligeable à l'individualisme aux Etats Unis. Cela n'est pas anodin, car les USA représentent véritablement un cas à part, sinon une spécificité dans la manière dont l'individualisme s'est développé.

Tout d'abord il montre que le pays n'a pas vraiment connu, comme en Europe, de mouvement anti-individualiste puissant. Plusieurs facteurs historiques peuvent expliquer cela : l'esprit de la conquête de l'ouest (c'est-à-dire l'arrivée sur le nouveau continent, la possibilité pour chacun de se faire propriétaire d'un lopin de terre, suscitant un sentiment de liberté et de contrôle d'un territoire nouveau), l'esprit d'entreprise, l'influence notoire d'auteurs tels que Locke, l'esprit de la déclaration d'indépendance, de la Constitution.

Si ces influences sont teintées d'un individualisme démocratique et libéral, d'autres mouvements plus radicaux se sont aussi formés, critiquant par exemple le poids de l'Etat fédéral et son interventionnisme. Plusieurs penseurs américains ont ainsi théorisé un individu devant être totalement libre, responsable et non-influencé par le collectif. Si ces pensées furent minoritaires, elles n'en ont pas moins été influentes et ont fondé ou fondent encore aujourd'hui l'action politico-économique du pays (respect religieux de la liberté d'entreprendre, système de santé responsabilisant l'individu, intervention de l'Etat frileuse notamment dans les années 1980). Jusqu'au début du XXème siècle, l'individualisme, surtout dans sa composante libérale, n'a cessé d'exercer une influence majeure et durable dans le pays.

Pourtant, on peut tout de même rendre compte d'une période de doute, amené par la crise économique de 1929. En effet cette crise profonde a brisé beaucoup de représentations typiquement américaines, à commencer par le « self made man », c'est-à-dire la possibilité pour un individu de grimper les échelons et réussir socialement et économiquement par acte de volonté, grâce à l'égalité des chances promise. C'est donc une vision, un rêve qui se fissure, fissure la société et la plonge en parti dans un scepticisme à l'égard de cette culture individuelle-libérale. Cela est d'ailleurs confirmé avec le tournant politique du Welfare State, en d'autres mots la mise en place d'un Etat interventionniste à travers par exemple la politique de Roosevelt.

Cependant, ce tournant a laissé place dès les années 1950/1960 à un regain de l'individualisme, là aussi radical et ultralibéral.

Alain Laurent mentionne notamment Ayn Rand, écrivaine américaine marquante qui dans ses œuvres a prôné un capitalisme individualiste, une philosophie s'inspirant du libertarianisme, revendiquant l'individu comme unité centrale voire défendant l'égoïsme comme code d'éthique à

travers son œuvre *The virtue of selfishness*.

Redécouvert par les américains à cette période, dont les romans de fiction s'inspirant de sa pensée ultra libérale ont connu un fort succès, c'est finalement toute une société qui réhabilite cette philosophie individuelle libérale. L'image du self made man, la politique marquée du président Ronald Reagan, le consumérisme, ou encore le développement de l'image de soi à travers la popularisation du culturisme sont autant d'indicateurs socioculturels qui montrent ce fort attachement des Etats-Unis à l'individualisme libéral.

Aujourd'hui en occident, l'individualisme reste fort et présent. S'il a parfois connu des limites qu'on ne lui soupçonnait pas, par exemple dans le champ sociologique où Pierre Bourdieu a largement étudié la reproduction sociale et développé sa notion d'habitus, on ne peut pas dire que son influence soit moindre ou que son intérêt décroît. Peu importe les critiques résiduelles qui peuvent lui être faites, l'individualisme s'impose sous de multiples formes, notamment sous la forme d'un mode de vie, d'un ensemble de mœurs dont il paraît difficile de s'affranchir tant ils nous imprègnent.

Pour autant, il est essentiel de problématiser l'individualisme, de le penser. Il est important de nous questionner sur ses différentes facettes, afin d'en dégager une définition logique, politique, sociale et philosophique capable de s'inscrire en *modèle* de vie, en grille de lecture et non plus en *mode* de vie subit. Car comme nous venons de le voir l'individualisme est pluriel, et le subir en tant que tradition, (en l'occurrence une tradition teintée d'un libéralisme qui peut dans ses excès égratigner la définition même de l'individualisme) ne nous permet pas de nous fournir les clefs de compréhension et de réflexion nécessaires à la construction d'une société d'individus éclairés.

Après donc avoir pris un peu de recul historique, il va être question de « redéfinir » l'individualisme, c'est-à-dire en extraire une substance spécifique, une philosophie : en fait, en faire une lecture à même de concilier approfondissement de l'individu et lien social.

## Partie 2/ Redéfinition et manifeste pour un individualisme progressiste

### **I/L'individualisme face aux critiques : de la nécessité d'un éclaircissement des concepts**

Comme mentionné en introduction, l'individualisme est partout dans notre société, à des états différents. S'il fonde notre héritage philosophique et politique, s'il est une pierre angulaire de nos modes de vies que peu remettraient en cause, il est aussi la cible de critiques. Catégorisé dans la pensée libérale, pointé du doigt comme porteur d'anomie, il est encore fréquent que ces critiques opèrent des confusions et peinent à ne pas tomber dans l'écueil qui consiste à ne pas intégrer les nuances pourtant manifestes.

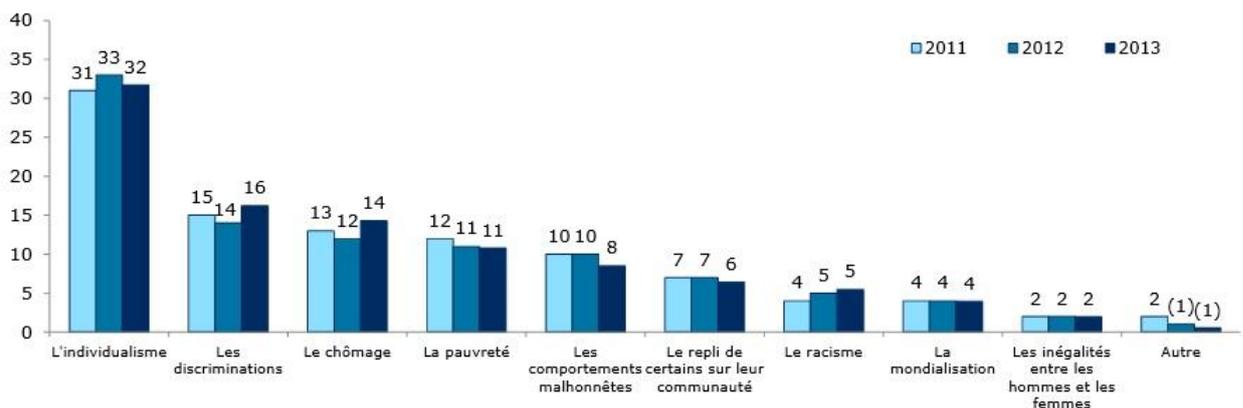
Pour traiter cela, la partie introductive et générale qui suit permettra de désamorcer les contradictions les plus notoires pour ensuite rentrer dans les nuances.

### **A/L'individualisme aujourd'hui : entre clef de voute et nœud du problème**

Si j'ai écrit en conclusion de la première partie que l'influence de l'individualisme ne diminue pas dans nos sociétés, il n'est pas moins vrai qu'un certain scepticisme se manifeste à son égard. Peut-être serait-il plus difficile d'introduire un tel propos en parlant des Etats-Unis qui, comme mentionné, est un pays qui s'approprie le concept et le fait vivre. Le mot « individualisme » pourrait sûrement encore de nos jours y avoir un caractère mélioratif, y être un élément central inscrit dans un système de valeurs global.

A l'inverse en France, l'individualisme paraît être désigné comme un mal enraciné dans la société. Un graphique est assez éloquent sur la question (réalisé par le centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) :

**Graphique 2 - Selon vous, qu'est-ce qui, aujourd'hui en France, fragilise le plus la cohésion sociale ? (en %)**



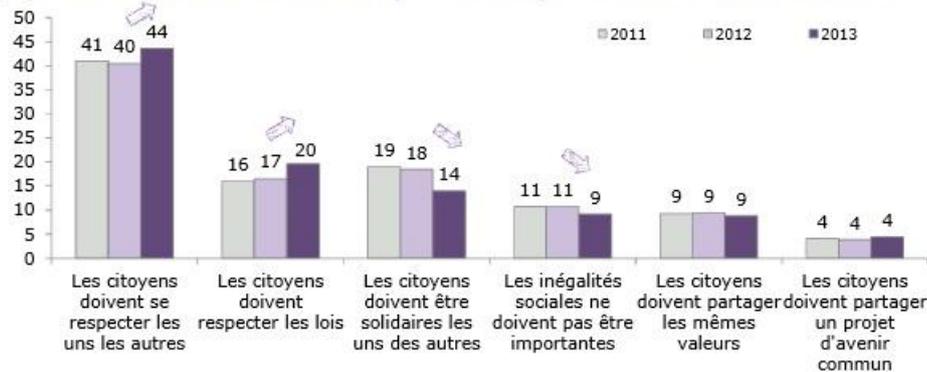
On peut ici bien voir que l'individualisme est très largement désigné comme l'élément essentiel de la fragilisation de la cohésion sociale, ce depuis maintenant plusieurs années.

Pour autant, ce graphique ne montre pas ce que les sondés désignent par individualisme. S'agit-il d'une certaine sanction du système libéral ? D'une volonté d'un retour à des sociétés holistes ? D'une critique des droits individuels et par extension des revendications des « minorités » (homosexuels, transsexuels, mouvement féministe ?)

En effet il est complexe de savoir avec exactitude ce que chaque sondé entend par « individualisme »

sans au préalable poser une question ouverte. Pour autant, le rapport associé laisse entendre que « l'image d'une société où règne le chacun pour soi est profondément ancrée dans les représentations » : en d'autres mots, c'est l'image d'un individualisme synonyme d'égoïsme qui prédomine. Pourtant, il est intéressant de voir que lorsque l'on demande quelles sont les conditions pour recréer de la cohésion, les solutions plus « holistes » ne sont pas les premières à venir. Voici un autre graphique réalisé par le même centre de recherche qui illustre cette contradiction :

### Pour vous, quelle est la condition la plus indispensable à la cohésion sociale ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2013

On constate en effet que viennent en premier le respect mutuel et le respect des lois, éléments qui s'accordent parfaitement avec les modes de vie et les philosophies de l'individualisme (hormis leur pendant anarchiste). Vient ensuite la solidarité, qui baisse cependant de cinq points en trois ans. Enfin, le partage d'un projet d'avenir commun est ici totalement résiduel. Or cette dernière composante s'oppose justement à l'égoïsme et dans une certaine mesure à la conception d'une société dérégulée : en partageant un avenir, les individus deviennent des citoyens ayant une trajectoire commune qui peut être discutée. Le débat devient alors politique, global, débat duquel ressort en substance un intérêt général, un destin partagé renforçant la cohésion.

Comment interpréter cela ? Il est je pense clair qu'une confusion règne aujourd'hui sur la nature de l'individualisme. D'un côté, il est ramené à un égoïsme malsain, un chacun pour soi néolibéral qui détruirait la cohésion. D'un autre côté, il apparaît que les individus restent attachés au mode de vie actuel, et ne soient que très peu enclins à abandonner cette culture de l'individu autonome. Il est donc important d'identifier les problèmes et leurs natures. Si l'individualisme d'un bout à l'autre de son spectre philosophique était le problème, alors il faudrait renoncer aux libertés individuelles, aux droits de l'Homme tels qu'ils sont reconnus aujourd'hui par notre Déclaration et par notre Convention européenne. Il faudrait aussi revenir sur la propriété privée, sur notre droit à raisonner et à agir librement.

L'individualisme reste donc une pierre angulaire de nos sociétés, en ce que tout cet héritage libéral (ici au sens de mouvement pour la diffusion des libertés individuelles) en constitue leur fondement, et en ce que les citoyens sont frileux à l'idée même de remettre en cause la nature et la vision atomique des sociétés.

## **B/Individualisme, libéralisme et théories classiques**

Au-delà des confusions, existe aussi des critiques organisées dirigées contre un individualisme décrit comme libéral. Ces critiques posent en fait une question fondamentale : peut-on dire que l'individualisme est une philosophie intrinsèquement liée au libéralisme? La réponse doit se faire en nuance et déterminer les liens entre les deux concepts.

Tout d'abord, on peut effectivement dire qu'individualisme et libéralisme sont liés. Des notions comme l'autorégulation du marché, la concurrence pure et parfaite, l'homo economicus<sup>2</sup>, voire dans une certaine mesure l'organisation scientifique du travail puisent leur fondement dans la notion d'individu. L'autorégulation du marché se base par exemple sur les lois scientifiques de l'économie, mais aussi sur une conception d'un individu libre de ses choix, libre de générer des contrats sans qu'une instance étatique n'entrave sa volonté.

Cependant, il serait faux de dire que de l'individualisme découle forcément une vision libérale et dérégulée de l'économie. En effet l'individualisme est pluriel et peut prendre des formes et applications multiples. On l'a vu, certains individualistes à tendance anarchistes rejetaient l'idée même de marché configuré par des structures et des lois en invoquant précisément la nature libre de l'individu. Mais il n'est pas nécessaire de puiser dans les théories contre-systèmes pour marquer les différences conceptuelles.

Selon les points de vue, l'individualisme peut aussi s'opposer au libéralisme dans ses différents excès. La consommation et son incitation, à travers la publicité classique (télé, radio, affiches) ou les recommandations ciblées (et notamment l'utilisation du big data par les entreprises afin d'inciter toujours plus à consommer), peuvent manipuler l'individu, son comportement, lequel ne relève alors même plus d'une logique rationnelle, mais d'un jeu d'influences au sein duquel il n'est considéré que comme un détenteur de capital qu'il doit par tous les moyens dépenser.

La logique de la maximisation des profits, à travers par exemple la recherche de la richesse optimale des nations et donc du productivisme, enferme les individus dans une logique de travail salarié qui à différents égards, peut créer une situation d'aliénation (répétition des tâches, logique d'emploi/chômage avec ce que cela comporte de symbolique de déclassement, de temps en moins pour la construction personnelle et la réflexion).

Ainsi, l'individualisme peut recouvrir différentes réalités et s'intégrer dans différentes grilles de lecture. Il est une sorte de socle intellectuel qui pourra trouver des transcriptions « littérales » (je pense notamment à la philosophie des individualistes anarchistes), libérales, sociales (par exemple l'épanouissement de l'individu dans l'existence du lien social et politique de la société).

Enfin, un dernier point concernant libéralisme et individualisme. Si le lien entre les deux est souvent fait, c'est aussi parce qu'ils s'inscrivent en synergie dans un système capitaliste régi par des lois économiques depuis des décennies. Par cet état de fait, il est difficile de prendre du recul sur un modèle qui peut nous apparaître comme allant de lui-même, c'est-à-dire naturel et irremplaçable. Or le libéralisme, mais aussi l'économie jusque dans sa traduction scientifique, sont des constructions politiques qui sont susceptibles un jour, de se substituer à de nouveaux modèles ou d'être modifiées.

---

<sup>2</sup> « Représentation théorique du comportement de l'être humain, qui est à la base du modèle néo-classique en économie »

Cependant en l'état actuel, avec un modèle qui nous apparaît comme inébranlable, il est difficile de voir les différentes options politiques et philosophiques auxquelles l'individualisme pourrait s'associer.

### **C/ Individualisme et division du travail**

La division du travail a été un processus qui a connu une véritable diffusion dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. A travers l'organisation scientifique du travail (O.S.T), c'est-à-dire schématiquement la conception et mise en place pratique d'une productivité optimale (forte division des tâches, séparation nette de l'exécution et de la conception, chronométrage des tâches etc.), c'est toute une manière de travailler et de produire qui change. Et de près ou de loin, l'individualisme y est lié : nous allons voir pourquoi et dans quelle mesure, en se penchant sur le processus d'individuation ou encore en posant la question des conditions matérielles de l'individualisme, passées et futures.

On peut d'abord noter que pour Emile Durkheim, la division du travail a des conséquences sur la nature du lien social : elle détache l'individu de ses groupes d'appartenances, l'isole, mais en même temps crée une solidarité d'une nature différente : car en plus d'une division technique des tâches, c'est aussi une division des métiers qui s'opère à l'échelle de la société (division sociale). Ce changement apporté par la division du travail marque pour Durkheim le passage de sociétés à solidarité mécanique (les individus vivent dans des communautés où le poids du groupe est fort, la proximité est autant sociale que physique, la cohésion se fait par des valeurs communes et les membres sont peu spécialisés) à des sociétés à solidarité organique (cohésion fondée sur la différenciation et l'interdépendance).

Ainsi une sorte de complémentarité se forme entre les individus, chacun étant spécialisé dans son travail mais aussi dans la société. Le lien entre individuation (chacun a son rôle, sa spécialité) et division du travail est donc fort.

Pour autant, cette division du travail et cet avènement d'une solidarité nouvelle ne sont pas exempts de défauts. Durkheim en son temps émettait des doutes sérieux sur « le travail en miette », c'est-à-dire ces postes sur lesquels les ouvriers ne réalisaient qu'une tâche abrutissante et vide de sens ; il avait aussi alerté sur la crise des différentes institutions comme la famille, mais surtout plus pertinemment sur la participation à la vie démocratique.

Dominique Méda, sociologue et philosophe qui s'est notamment penchée sur le travail dans son livre « *Le travail, une valeur en voie de disparition ?* », a elle poursuivi la réflexion et critiqué plus globalement la teneur actuelle du travail. D'une part, elle soulève le paradoxe entre le travail, décrit dans l'idéal comme moyen de réalisation personnelle, et son caractère libéral qui le tourne entièrement vers une logique de création de richesses économiquement quantifiables avec une division des tâches qui reste forte et une logique de subordination qui réduit de fait la liberté du salarié. D'autre part, elle pointe du doigt le travail comme instance de création du lien social : en laissant à celui-ci le quasi monopole d'intégration, c'est une logique de découpage de la société qui s'applique entre les chômeurs et les travailleurs, situation qui de surcroît ne permet pas la création d'un véritable lien politique capable de stimuler l'idée de société, de bien commun et de commune existence des individus.

Pour autant peut-on dire que l'individualisme, même réduit au processus d'individuation décrit par Durkheim, est une source de cet excès ? La réponse à cette question est je pense non, même s'il faut apporter dans ce cas précis des nuances. En effet si l'O.S.T, l'atrophie des institutions sociales et politiques dans nos sociétés découlent d'une logique libérale, l'individualisme reste malgré tout lié mécaniquement à une certaine forme de division.

Car avec les phénomènes historiques d'industrialisation, de progrès technique et de gains de productivité, c'est finalement les conditions matérielles d'un individualisme concret qui se sont réunies. A travers le salaire c'est l'autonomisation financière qui s'est engagée ; à travers une dose de division dans le travail, c'est l'émancipation des individus faces aux communautés qui a pu voir le jour. En d'autres termes, la division sociale du travail est le principal moteur de la mise en place de l'individualisme dans les sociétés ; la division des tâches, intégrée à une logique de profit, permet elle le gain de productivité et ainsi sa répartition entre les individus salariés. Cependant, cela produit potentiellement des effets négatifs : si la division des tâches est excessive, c'est la qualité du travail qui est atteinte. Si les gains de productivité sont mal redistribués, c'est le salaire qui peut en pâtir. Puis si le salariat se développe massivement, c'est en contre-parti d'autres logiques de travail qui s'effacent.

De ce constat, deux remarques peuvent être faites. La première, c'est qu'à l'époque de cette « jonction » entre deux types de solidarités (18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles), aucun modèle n'aurait pu prétendre à s'imposer sans mécaniquement créer des effets négatifs. On vient de le voir, même s'il avait été possible de neutraliser les excès du libéralisme, l'individualisme aurait malgré tout eu besoin d'une dose de division et l'apport des fondements du capitalisme pour créer ses propres conditions matérielles. En soi donc, le processus menant à l'individualisme créé des effets négatifs incompressibles. Mais de l'autre côté, garder un modèle calqué sur les sociétés traditionnelles aurait signifié conserver un poids conséquent des communautés sur l'individu, dans l'espace social comme dans l'espace physique<sup>3</sup>, ou encore renoncer à l'autonomie et la pleine liberté de l'individu. Il faut donc faire successivement la part des choses : non, les excès liés au libéralisme économique ne peuvent être imputés à l'individualisme dans ses traductions fondamentales ; oui l'individualisme, dans son processus historique récent, a structuré mécaniquement certaines manières de produire, qui ne sont cependant pas indépassables.

La seconde remarque, c'est que ce processus d'individuation n'a vraisemblablement pas été l'objet d'un choix politique, philosophique à l'échelle d'une ou des sociétés. En effet, il m'apparaît plus juste de dire que le développement du capitalisme, de l'entreprenariat, des méthodes productivistes et de la mondialisation économique ont par défaut ou conséquence non préméditée permis la réunion des conditions matérielles de l'individualisme, plutôt que l'inverse. Par cette condition, c'est la logique libérale qui a dominé et sous-tendu toute les modifications des sociétés, sans qu'à aucun moment un « frein » puisse exister, et sans que cette logique ne soit finalement elle-même entrée dans le champ politique, c'est-à-dire du débat, du concept et du choix. Ainsi il a été historiquement impossible de

---

<sup>3</sup> Par espace social j'entends le poids des valeurs, des normes, des statuts. Par espace physique, j'entends le poids de l'habitat et de son agencement géographique. Par exemple, à l'époque il était difficile de développer l'individualisme dans un petit village, où chaque maison abritait plusieurs générations (enfants, parents, grands-parents, oncles...), sans chambres individuelles, et où le contrôle entre les habitants était d'autant plus fort qu'ils vivaient physiquement proches les uns des autres.

mettre en place un système de valeur propre à l'individualisme, qui aurait aidé à maîtriser la libéralisation des activités économiques et industrielles et avec elle ses excès.

Enfin pour finir j'ajouterai que l'individualisme aujourd'hui n'est plus autant lié à la nécessité d'une croissance économique optimisée, au travail salarié et entièrement tourné vers la création de richesses économiquement quantifiables. En effet nous vivons pleinement dans une société qui a achevé sinon bien entamé ce processus d'individuation, et qui subit même parfois le contrecoup d'un vide institutionnel en matière de lien social. Cela signifie que l'individualisme peut désormais coexister avec une vision du travail et de la production plus hétérogène, peut continuer à s'approfondir et se constituer en paradigme tout en s'alliant à de nouvelles façons de créer du lien social et politique, c'est-à-dire fonder une société d'individus libres, éclairés et interagissant entre eux.

## **II/ L'individualisme comme modèle : philosophie de l'unité autonome**

Définir ce qu'est un individu, son essence et son rôle n'est pas une chose simple. Il est pourtant important de le faire, car nos sociétés reposent sur ce fondement et car la notion est paradoxalement laissée à l'abandon. Quel modèle, quel équilibre, quelle philosophie, quel avenir pour l'individualisme ? Je tenterai de répondre à ces questions en formulant une définition actuelle et concrète de la notion.

### **A/ L'individu-unité dans la société**

En sortant de la logique holiste l'individu a petit à petit gagné en liberté, en capacités, en autonomie. Au fil des siècles il est devenu la composante majeure des sociétés, une unité à qui on a prêté la raison, la volonté, et de laquelle a découlé les droits de l'homme, le suffrage universel etc. Tout cet héritage représente l'essence de l'individu, les moyens fondamentaux par lesquels il peut exister et s'affirmer dans des sociétés désormais atomisées.

Aujourd'hui, cette atomisation représente au demeurant une donnée essentielle, puisqu'elle constitue à mon sens une sorte d'organisation de l'espace physique. Usuellement, ce terme est défini de manière assez péjorative : on décrit l'atomisation de la société comme un excès dangereux qui mènerait à l'isolement, qui déposséderait les individus de toute capacité à se réunir pour des intérêts communs et qui serait le terreau des totalitarismes. Or cette définition masque une autre vision que la sémantique laisse suggérer, et qui est à mon sens vitale. Plus que de parler d'atomisation en termes d'isolement et d'égoïsme, il faut aussi faire apparaître l'atomisation qu'on pourrait qualifier de physique, qui libère les individus et les protège face aux groupes et à leur contrôle<sup>4</sup>. Je pense en effet que le processus d'individuation, l'autonomisation progressive des individus a permis à chacun de pouvoir disposer d'un domicile (quand bien même le système économique actuel rend parfois mécaniquement impossible l'exercice de ce droit), d'une véritable vie privée dont la protection s'est elle-même érigée en principe constitutionnel et conventionnel. Par exemple avec l'effacement de la solidarité mécanique, l'individu est beaucoup moins inséré dans des communautés de valeurs qui impliquaient un contrôle et des sanctions fortes jusque dans sa manière de vivre ; une certaine dose

---

<sup>4</sup> Il serait même plus convenable alors de parler « d'atomicité », qui renverrait plus à un état de fait stable que le terme « atomisation » qui sonne comme un processus en cours. Il faudrait cependant bien distinguer l'atomicité dans sa définition économique traditionnelle et celle ici avancée.

d'indépendance économique a aussi permis une décongestion des familles, où chaque membre ou couple a pu prétendre à un domicile, et par extension prétendre à introduire l'intimité et la place de l'enfant.

Ainsi l'individu a de manière générale acquis un pouvoir de direction plus grand, un plus large champ des possibles et a pu véritablement commencer à pouvoir exercer l'autonomie de sa volonté.

Le moindre recul de cette philosophie peut en revanche de manière assez directe entamer la liberté individuelle, et certaines expériences telles que Facebook ont porté l'exemple. En effet même dans une société physiquement atomisée, le regroupement public d'individus sur un réseau social peut constituer une forme de holisme virtuel dans lequel chacun se conforme aux normes tacites et opère un véritable contrôle auprès des autres. Bien sûr l'expérience peut changer selon les utilisateurs et la pratique qu'ils en font, mais le contrôle de l'image, de la parole dans un espace public virtuel constitue une probabilité dont il a déjà été possible de faire l'observation.

C'est pourquoi le principe de l'atomisation est je pense le garant même de la liberté des individus, même s'il est tout aussi vital de ne pas couper ceux-ci des différentes structures qui composent le corps social.

En effet l'être humain est un être fondamentalement social, et ne pas entreprendre une réflexion sur les moyens d'organiser ces liens serait une erreur. L'Etat, à travers l'idée d'intérêt général, de la notion de prérogative de puissance publique, ou encore les différentes instances de socialisation (travail, milieu associatif, institutions de toute nature), sont des structures nécessaires qui doivent exister en synergie avec la philosophie de l'individualisme.

Car l'un ne va pas sans l'autre. Sur ce sujet, plusieurs philosophes ont posé la question de savoir si l'individu peut exister en dehors d'une société, en dehors de toutes normes et de leurs influences. Cela pose en fait la question sous-jacente de la définition de l'individu. Est-ce un être hermétique, dans l'utopie pur de toute influence sociale ? Ou est-ce justement ces influences, la culture et la vie en société qui lui donne les moyens de devenir individu ? A quel moment peut-on dire qu'un individu acquiert sa volonté et sa raison ?

Il est pour moi clair que l'utopie de l'individu pur n'est pas un objectif à rechercher, et n'est même pas une utopie. L'être humain, être social, ne peut stimuler son individualité qu'en société, ne peut développer sa raison et sa volonté qu'à l'aide d'interactions, de culture, quitte à y laisser une partie de son libre arbitre (on le verra plus tard).

Pour revenir sur l'équilibre entre structures sociales et philosophie de l'individualisme, il doit se faire à mon sens sur la base de cette dernière. En effet les structures, c'est à dire les instances de socialisation mais aussi de manière plus diffuse les rites ou la communication, peuvent contraindre l'individu, l'inscrire dans un protocole social très balisé. Bien que ce protocole ne soit jamais véritablement explicite, toute déviance peut potentiellement entraîner une sanction, et c'est finalement de ce danger dont il faut se prémunir. Car s'il est important de conserver de la cohésion dans une société, afin de permettre notamment les interactions sociales, de les faciliter, de les rendre donc intelligibles voire prévisibles, il faut malgré tout prendre garde aux effets pervers de ces normes et de leur application par les groupes sociaux. L'individualisme, en cultivant la prééminence des individus sur les groupes, en attachant une importance, un respect des particularismes individuels et en théorisant l'universalité de cette liberté, permet de neutraliser les effets pervers des structures sociales. Chaque individu peut ainsi appartenir un groupe, à une communauté dans

laquelle il partagera opinions, centres d'intérêts, « destin » économique et politique, tout en étant libre de ne pas y être entièrement lié et entièrement défini par lui. Il s'agit en fait de réduire le poids des normes, des rites, de mieux conscientiser les différentes manières dont s'exercent les pressions sociales dans nos sociétés et d'amoindrir le rôle des statuts dans la perception qu'on se fait d'autrui. Ainsi l'individu pourrait profiter des différentes institutions, qui formeraient alors moins un groupe existant sous l'égide de règles invariables organisant interactions et rapports d'influences, qu'un groupement d'individus éclairés capables de construire dans un ensemble tout en neutralisant les effets pervers.

L'individu, c'est donc l'unité. C'est un dénominateur indivisible, universel, qui a vocation à s'épanouir dans un espace social organisé en société. C'est le réceptacle d'une volonté qui doit être protégée, encouragée. C'est aussi le réceptacle d'une raison, qui doit d'une part consacrer l'organisation du lien social, c'est-à-dire multiplier les possibilités d'interactions, les structurer tout en apprenant à en neutraliser les défauts mécaniques ; d'autre part organiser le lien politique, c'est-à-dire susciter le débat d'individus éclairés, la cohésion et rechercher, à travers d'autres valeurs et philosophies concordantes, une direction politique commune.

Reste maintenant à voir une chose essentielle, la nature duale de l'individualisme.

### **B/ Entre universalisme et particularisme**

Dans son essai *L'individualisme est un humanisme*, François de Singly<sup>5</sup> évoque l'idée d'un individualisme construit sur la base d'une vision abstraite et d'une vision concrète, complémentaires. Il précise : « D'un côté, un individualisme qui considère chez tous les êtres humains ce qui les réunit, ce qui leur est commun, à savoir la raison et la commune humanité [...]. Il est universel. De l'autre côté, un individualisme qui recherche ce qui différencie chacun, son originalité, son caractère unique qui demande un traitement différencié ».

Ainsi chaque vision est essentielle pour former un individualisme équilibré et global. Sans véritablement reprendre les développements que Singly rattache à cette dualité, je vais me baser sur ce prisme pour formuler une rapide conception.

A mon sens le particularisme représente la traduction de la reconnaissance des libertés à l'échelle de l'unité, c'est-à-dire rattachées à la personne subjective. Il permet à chacun de s'exprimer, de se différencier dans une société dont la cohésion n'est plus assurée par la seule norme arbitraire. Plus encore, le particularisme permet de revendiquer ses différences, de les faire reconnaître aux yeux d'autrui. A travers cette philosophie, se produit par ailleurs une sorte de glissement sémantique de la notion de « différence » qui agit directement sur notre lecture du monde. Glissement sémantique car comme j'ai déjà tenté de le développer dans un autre essai<sup>6</sup>, la différence serait non plus un danger tant qu'elle n'est pas incorporée dans la norme, mais une richesse potentielle qui n'a de sens que traitée comme telle (c'est-à-dire une différence traitée comme différence)<sup>7</sup>. Ainsi plutôt que d'avoir une grille de lecture binaire norme/bon différence/danger, le particularisme désamorce le préjugé en ce qu'il transforme la différence en simple fait par le biais de cette culture de la différenciation.

---

<sup>5</sup> Sociologue, professeur de sociologie ayant notamment travaillé sur l'individu et la famille

<sup>6</sup> *Le poids des normes sur les individus, lié à la problématique de la différence*

<sup>7</sup> Sur le raisonnement qui sous-tend cette affirmation, cf. l'essai cité, III/.

Mais quid du risque d'anomie ? Il est à mon sens faible pour deux raisons. D'une part, il ne peut pas exister dans une société parée à la pluralité et à la neutralisation des effets négatifs des systèmes. Pour cela le temps doit permettre la transformation des comportements et des visions afin de déplacer les fondements de la cohésion ; mais surtout ce temps doit être l'espace d'une réflexion sur le poids des normes sur les individus, c'est-à-dire le moment de la prise de conscience des structures et des normes qui nous paraissent invisibles mais dont la réalité n'est plus à démontrer. D'autre part, une réponse à ce particularisme est la seconde composante de l'individualisme, l'universalisme.

En effet l'universalisme est la reconnaissance d'une « commune humanité », c'est-à-dire la conscience de partager un socle commun, des caractéristiques similaires. L'individu n'est ainsi pas une conception égoïste et subjective : elle s'encastre dans une vision globale, qui reconnaît à chacun les mêmes droits que nous pouvons revendiquer personnellement. L'universalisme lie en fait la pluralité des individus, adopte une approche différente en faisant passer en premier les dénominateurs communs que sont l'égalité et la volonté. On pourrait dire que c'est une forme de philosophie de cohésion, qui rappelle qu'au-delà des différences particulières, subjectives, se trouvent dans leur essence ces deux caractéristiques fondamentales.

Avec la reconnaissance de cette entité conceptuelle qu'est l'individu, il s'agit donc de considérer chacun comme un être étant doué de raison et d'une volonté aussi essentielle et élevée que la notre. Cette philosophie implique ainsi le respect rigoureux d'autrui dans ses choix et directions, mais aussi par extension, je le crois, une forme de solidarité.

En effet en reconnaissant l'individualité d'autrui, on prend conscience que la protection de ses propres particularités, que la création de son propre bonheur se retrouvent en fait chez tous les autres en tant que droit et prétention, et que ce combat pour soi se confond dans la protection universelle de la conception de l'individu.

Ainsi, a fortiori en société, il découlerait de l'individualisme un concept de solidarité entre les individus, fondé sur le principe selon lequel il relèverait du droit individuel d'accéder à une forme de bonheur, ou à tout le moins d'accéder aux conditions matérielles et relationnelles d'une forme de bonheur<sup>8</sup>. En ce sens, l'universalisme pourrait s'opposer à l'égoïsme.

Aussi ces deux visions, qui forment les deux faces d'une même pièce, doivent être pensées et comprises dans un équilibre. Elles permettent d'observer le spectre le plus étendu de l'individualisme à travers un prisme complet, de le comprendre largement et de voir en quoi sa philosophie est primordiale.

J'aimerais maintenant aborder un dernier point dont l'importance nécessitait de le traiter à part : la relation entre individualisme et libre arbitre dans nos sociétés.

### **III/ Individu et libre arbitre : conscience des déterminismes et travail sur les possibilités**

En société l'individu est encadré, compressé par de multiples strates de normes, de systèmes et de mécanismes qui sont susceptibles de mettre à mal le mythe fondateur du libre arbitre. Ces limites

---

<sup>8</sup> « a fortiori en société », car il s'agit d'une union institutionnelle, politique et économique liant les individus, et car celle-ci crée structurellement des inégalités qui ne font en plus pas intervenir la responsabilité individuelle.

sont-elles véritables ? Peut-on les identifier et les dépasser ? C'est ce à quoi les deux prochaines parties tenteront de répondre, d'une part en démontrant la réalité du déterminisme dans nos sociétés, et d'autre part en montrant qu'il est parfois possible de remettre la volonté de l'individu au centre de la vie en société.

### **A/La nécessaire prise en considération des déterminismes**

Plus tôt dans cet essai j'avais que « L'être humain, être social, ne peut stimuler son individualité qu'en société, ne peut développer sa raison et sa volonté qu'à l'aide d'interactions, de culture, quitte à y laisser une partie de son libre arbitre ».

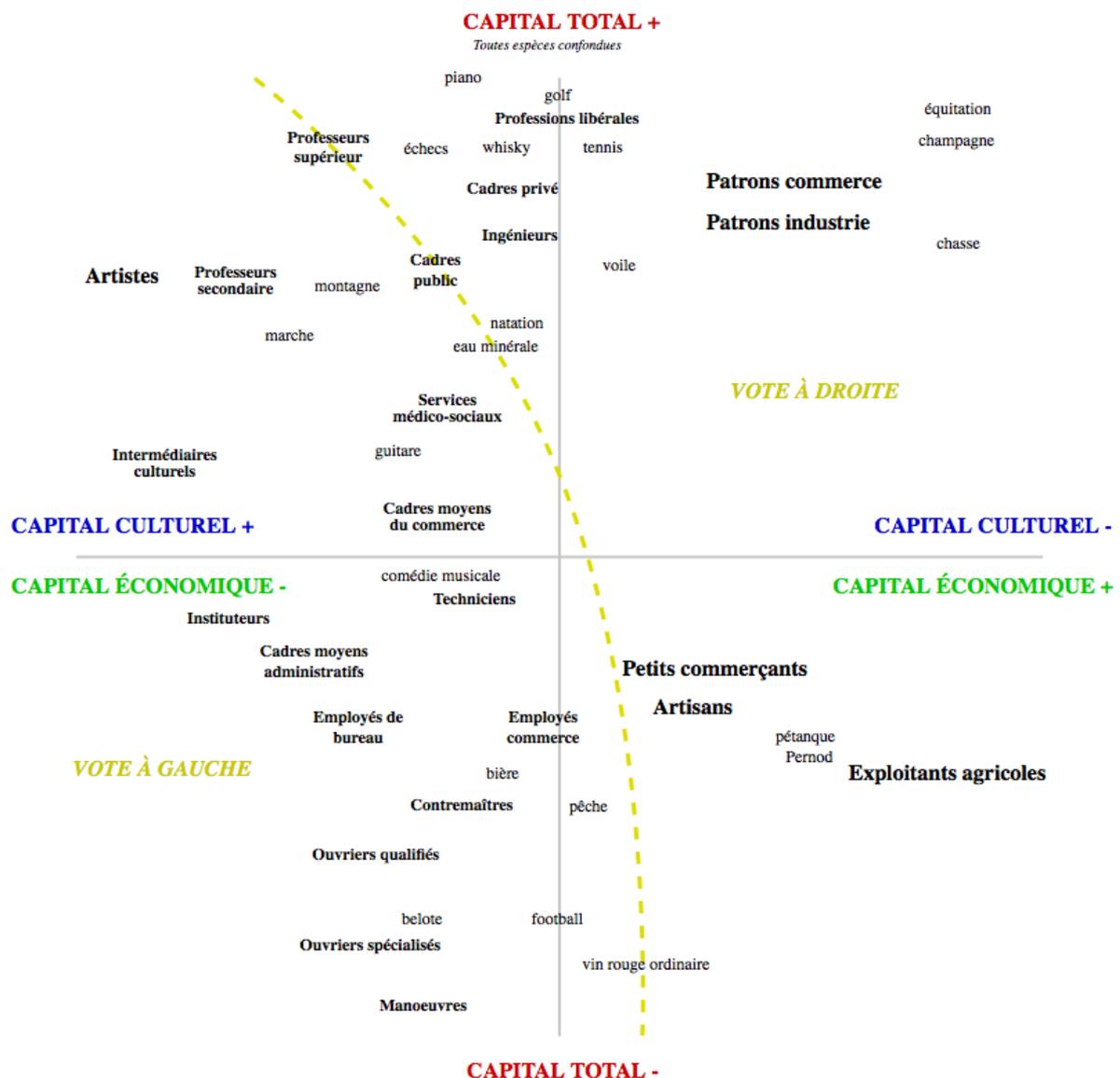
Par là, j'entends en fait une constatation de base : l'individu à partir du moment où il est intégré à une société, à une culture, à un ensemble de normes perd mécaniquement une partie de son libre arbitre. En effet, le libre arbitre est « la faculté qu'aurait l'être humain de se déterminer librement et par lui seul », c'est-à-dire, entre d'autres mots, de faire ses propres choix en connaissance de cause, du simple fait de sa volonté. Or cela est à nuancer.

Car les limites au libre arbitre sont nombreuses et d'ordre structurel : elles prennent la forme de conditionnements, de normes qui nous pénètrent et nous influencent au plus profond. Certains de nos choix de vie, de nos combats politiques, de nos philosophies de vie sont le résultat de l'agissement d'un ensemble de structures qui opèrent dès notre naissance et façonnent notre personnalité même. Le fait d'évoluer dans un environnement social donné (famille riche, classe moyenne, classe populaire), avec un type d'éducation précis, une culture spécifique, des stratégies d'alliances différentes, influencera notre être et participera à orienter nos directions. Bien sûr, il ne s'agit pas de dire que ces structures sont des prophéties contre lesquels on ne pourrait mathématiquement rien : il existera toujours des contre-exemples et des effets conjoncturels qui assoupliront plus ou moins ces influences. Mais il est malgré tout évident que le libre arbitre connaît de véritables limites systémiques qui sont identifiables.

On peut par exemple prendre le cas de la construction de l'identité politique. Dans l'ouvrage *The american voter*, rédigé par A.Campbell, P.Converse, W.Miller et D.Stokes, il a été montré que l'acquisition des orientations politiques pendant les premières années d'existence sont d'une importance capitale pour déterminer les positions qui seront maintenues plus tard dans la vie de l'individu. Ainsi, l'influence de l'environnement social, de la famille jouent un rôle substantiel même si la reproduction de l'identité politique peut différer selon certains paramètres. Par exemple, moins les parents sont politisés et engagés (appartenance partisane, vote aux élections), moins la position politique aura de chance d'être transmise chez l'enfant.

D'autres facteurs plus globaux peuvent aussi jouer : à l'échelle des nations, les différentes cultures forment les individus et influencent leurs opinions et sensibilités. On l'a vu en première partie, la culture de l'individualisme ultra libéral aux USA a très vite nourri une focalisation sur la liberté d'entreprendre et sur la nécessité d'un marché dérégulé, alors que le droit constitutionnel au port d'arme a banalisé les armes, voire leur utilisation.

Enfin même les goûts, les loisirs sont en parti conditionnés. Enveloppant l'individu dans un statut social, qui le place dans des situations dont on attend de lui ce qu'il est censé donner, ou déterminant certaines rencontres qui amèneront à une certaine cohérence et reproduction culturelle, le métier exercé, l'identité politique peuvent influencer le développement personnel qui s'incruste alors dans des schémas paramétrés que la sociologie a beaucoup étudié.



A travers cette représentation de l'espace social, que Pierre Bourdieu a largement étudié avec son ouvrage *La distinction*, est mis en fait en évidence ces propensions qu'ont les individus d'être, selon une multitude de variables structurelles.

Pour autant doit-on adopter une vision fataliste, où finalement ces structures immuables empêcheraient tout individualisme ?

A mon sens non. Certes, l'individu est influencé de toute part, et la construction même de ses désirs se fait dans un cadre structurel aux effets incroyablement divers et complexes. Mais il faut noter deux choses importantes sur ce sujet.

La première, c'est qu'il est possible de travailler sur certaines de ces structures, c'est-à-dire soit d'en prendre conscience pour les écarter, soit de les modifier afin de renverser cet effet de « destinée sociale ». Premièrement, certaines normes peuvent être relativisées par un travail réflexif individuel, une prise de recul. Les travaux sociologiques et psychosociologiques sur la communication peuvent par exemple se révéler utile pour mieux comprendre les rouages d'un système complexe qui nous

apparaît aux premiers abords comme une donnée naturelle et innée, alors qu'elle relève en grande partie d'une construction sociale et culturelle. L'anthropologie peut aussi nous apprendre beaucoup sur les rapports hommes/femmes et être un outil efficace dans la neutralisation des formes de domination masculine. Il est donc possible de réintroduire une certaine dose de libre-arbitre en posant à plat ce qui nous a été inculqué, même si évidemment il est parfois difficile de déconstruire normes et traditions, en ce qu'il faut d'abord identifier et dessiner les contours. Je reviendrai là-dessus plus en détail un peu plus loin.

D'autre part, il est possible de renverser certaines structures, ou à tout le moins les modifier. On peut prendre l'exemple de l'école, qui plus que jamais est le lieu de la reproduction sociale, mais qui pourrait aussi se révéler plus égalitaire. Sur ce sujet on peut citer Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, qui ont montré le rôle du capital culturel, de sa transmission dans la reproduction sociale. En valorisant une culture dominante à travers des méthodes d'enseignements, un système de récompense voire des formes de commentaires et remarques renvoyant inconsciemment à un jugement social, l'école légitime les inégalités. Sans ce capital culturel quasiment pré-requis, dont les enfants des classes dominantes se « servent » pour d'une part se conformer aux exigences de l'école et d'autre part s'emparer d'un exercice scolaire qu'ils acceptent plus facilement, les enfants des classes dominées, à l'inverse, se retrouvent démunis et très tôt délégitimés dans leur capital culturel propre.

Ce constat n'est en revanche pas gravé dans le marbre. Bien que la structure scolaire soit lourde, il est tout à fait possible d'engager de vastes réflexions sur la manière de contrer les effets décrits. Changer certaines méthodes pédagogiques, modifier certaines traditions trop ancrées (en premier lieu le système de notation), tenir compte de tout type de culture et les éveiller de sorte à ne pas exclure de fait les enfants issus de certaines catégories sociales : les solutions sont nombreuses, sûrement complexes à produire et instaurer, mais leur engagement reste une possibilité politique à portée de main.

Cela étant dit même s'il est possible de mieux s'outiller face aux conditionnements, on ne peut s'affranchir du fait que le libre arbitre est, dans sa forme la plus pure (et qui est pourtant peut-être celle la plus répandue dans la pensée sociale), une utopie. En naissant en société, en grandissant sous l'égide de l'apprentissage organisé, de la culture, nous troquons forcément une part de ce potentiel libre arbitre afin de faire grandir, de stimuler notre pensée. Il existe une synergie profonde entre déterminisme social et développement personnel, ces deux composantes formant l'individu-culture que nous sommes. Au final le libre arbitre tel qu'il est présenté aujourd'hui (réel, palpable, donné à tous) n'est qu'un moyen de légitimation des systèmes en place, comme le rappelle par exemple le vidéaste Usul dans une de ses chroniques. Il préserve la cohésion sociale en consacrant la méritocratie, fonde la mise en place du droit pénal (notamment dans sa philosophie coercitive), c'est-à-dire responsabilise l'individu dans ses actes.

Mais c'est paradoxalement en prenant en compte cette limite du libre arbitre que l'individualisme peut s'épanouir. D'abord car cette limite ne change pas la nature de l'individu : une unité capable de penser, de réfléchir, de raisonner, ayant une volonté propre. Quand bien même les influences seraient nombreuses, l'individu reste cet acteur insécable, capable, qu'on ne pourrait sacrifier sur l'autel d'un déterminisme qui lui retirerait tout sens.

Ensuite car ce n'est qu'en étant conscient de nos limites que nous pouvons établir une « cartographie » de notre individualité, c'est-à-dire prendre conscience de soi dans son rapport au monde. Nier toute limite du libre arbitre ou l'ignorer, serait finalement faire le choix délibéré de ne pas se donner les moyens de chercher à exercer pleinement notre volonté. Ce n'est, en fait, qu'en connaissant nos limites que nous pouvons travailler à les repousser, ou au moins à maximiser l'espace non-déterminé qui nous est offert. Enfin, ce n'est de même qu'en acceptant ces limites que nous pouvons avoir une analyse plus réaliste de nous-mêmes et de nos sociétés, et ainsi pouvoir prétendre à formuler des avancées et des visions majoritairement plus pertinentes et au fait des réalités.

## **B/ Normes, libre arbitre et individualisme : étude à travers le prisme du genre**

Il m'a semblé important de revenir sur cette possible remise en cause des structures, avec une illustration forte et encore en devenir. Le genre joue en effet un rôle fondamental et puissant dans nos sociétés, divisant selon le sexe tâches, compétences, statut, etc. C'est peut être l'un des faits humains le plus ancré, le plus persistant et qui conditionne voire emprisonne le mieux les individus dans un schéma arbitraire. Il est donc essentiel de l'aborder et de voir en quoi les « représentations genrées » portent atteinte au libre arbitre.

### **1/ Principe de division symbolique et vecteur de domination masculine**

Tout d'abord, qu'est-ce que le genre ? En sciences sociales, il est un concept qui évoque les différences qui ne sont pas d'ordre biologique entre hommes et femmes. Il sépare ainsi deux lectures : une physiologique et une sociale, afin notamment de chercher à comprendre pourquoi et comment certaines différences ont pu s'installer dans la quasi-totalité des sociétés du monde. Car pour un nombre conséquent d'entre elles, il est devenu difficile d'invoquer la nature pour les expliquer scientifiquement. En effet, cette différenciation relève pour une grande partie d'une construction sociale n'ayant pas de rapport avec la biologie : c'est ce que nous apprennent l'anthropologie et la sociologie.

Pour appuyer cela, plusieurs concepts et études fournissent des informations importantes, notamment la notion de « processus de deshistoricisation » de Pierre Bourdieu, qui permet de mieux comprendre les fondements du genre.

Il s'agit en fait d'un processus reproduit par les institutions (église, école, famille), venant légitimer une division sexuelle sur le fondement d'une pseudoscience. On a par exemple cherché dans nos sociétés occidentales à fonder par le biais de la biologie le caractère supposément ingénu et puéril de la femme, ou encore cherché à fonder une division sexuelle du travail (tâches ménagères, éducation des enfants pour les unes, travail physique et accès à la sphère publique pour les autres). Or, aucune de ces caractéristiques ne découle d'une quelconque spécificité physique, mais en fait d'une pensée sociale dont la symbolique repose sur la dualité masculin/féminin.

En fait, chaque dualité ou opposition symbolique est construite sur le principe du masculin et du féminin : le chaud, le sec, l'actif se rapporte alors au premier, tandis que le froid, l'humide, l'inactif se rapporte au second.

Ainsi on a une véritable construction sociale des corps, puisque toute une pensée sociale structure alors l'espace et le temps selon le principe « originel » du masculin et du féminin.

Pour résumer, les corps agissent sur la construction d'une symbolique, et cette symbolique va en retour agir sur les corps. Symbolique qui, ancrée en tradition, en schèmes cognitifs, en principe de

vision et de division, trouvera la confirmation de sa rationalité dans la pseudoscience. Ainsi bien qu'il s'agisse d'un phénomène socioculturel, son assise et sa légitimation sont fournis en produisant un discours rationnel et renvoyant à l'ordre naturel des choses, à même de gommer la construction historique de cette division symbolique.

Et peu importe les époques et les moyens techniques à disposition, la science tend bien souvent à légitimer en premier lieu la pensée sociale : le racisme avec les théories racialistes, l'interdit de l'inceste avec l'incompatibilité irréfragable des sangs, la domination masculine avec les études sur les hommes et femmes.

Et il est important de parler de domination, car les représentations genrées ne sont pas la résultante d'une simple division symbolique neutre : elles reproduisent un schéma dans lequel la femme va intégrer son infériorité. Pendant longtemps par exemple, la femme était cantonnée à la sphère privée, lui étant ainsi interdit de participer à la vie politique, et même de travailler. Son indépendance financière ne lui a été en France que tardivement reconnue, marquant le poids du système patriarcal et du rapport de soumission à l'homme.

Mais ces inégalités ne relèvent pas forcément que de l'ordre du visible. Elles sont bien souvent ancrées dans des mœurs et des symboles qui participent à l'enracinement inconscient des inégalités. A ce titre on peut citer diverses illustrations intéressantes soulevées par la recherche anthropologique.

On peut évoquer par exemple l'interprétation de la stérilité. En effet dans de nombreuses sociétés, la stérilité n'est que rarement imputée aux hommes même dans des systèmes matrilineaires<sup>9</sup> (où c'est parfois la puissance et non la fertilité qui est remise en cause). C'est la femme qui porte responsabilité de l'échec de conception comme c'est le cas chez les Ojibwa : non seulement elle est responsabilisée, mais cette stérilité est expliquée par la survenance d'un mauvais esprit qui va rendre la femme sorcière malgré elle. Dans certaines autres tribus, même s'il apparaît que le père est dans l'incapacité d'avoir un enfant, il peut vivre sans et considérer ceux de son frère comme les siens, le système de filiation s'adaptant ainsi à l'homme.

Enfin autre exemple, même l'acte sexuel est soumis à cette domination masculine. La représentation de l'homme en haut et de la femme en bas renvoie au principe de l'actif et de l'inactif, symbolique qui a notamment été exploitée chez Aristote qui voyait en la femme un réceptacle passif où le travail de l'homme était de façonner l'enfant en apportant une puissance dans l'acte sexuel qui dominerait le féminin. Dans la continuité de sa logique, la naissance d'une fille est mal considérée (« le tout premier écart est la naissance d'une femelle au lieu d'un mâle ») et la naissance d'un enfant hors-norme, handicapé, est considéré comme une monstruosité découlant d'un excès de féminin.

On le voit donc, le féminin subit à bien des échelles une dégradation face au masculin. Pourtant le combat anthropologique de déconstruction de cette domination ne s'est pas fait sans heurte. Les théories pseudo-scientifiques sur la présumée nature féminine et masculine ont continué à exister, ou à se diffuser en tradition et modèle de manière systémique. Cette domination a aussi été légitimée par un courant anti-individualiste voyant dans les revendications féminines une atteinte au modèle familial traditionnel et à la cohésion sociale.

Certains détracteurs ont aussi une vision « naturaliste » des différences hommes/femmes, qu'ils

---

<sup>9</sup> Système de filiation où la transmission de l'héritage (nom, propriété, titres...) se fait par le lignage féminin, et où en général le poids de la femme dans la société est plus important que dans les sociétés patrilineaires.

soutiennent en invoquant le fait que cette division remonte à des milliers d'années, faisant remarquer que celle-ci s'est construite de la même manière dans quasi toutes les sociétés du monde. Du point de vue anthropologique, cela pose en fait la question de savoir pourquoi ces représentations genrées et cette domination masculine se sont instaurées partout sur la planète.

## 2/ L'universalité des représentations genrées

Sur ce sujet, l'anthropologue Françoise Héritier a cherché à répondre notamment en développant sa notion de valence différentielle des sexes. Ce qu'elle a montré c'est que la femme, dans toutes les sociétés étudiées, est toujours rattachée à une symbolique négative par rapport à l'homme. Mais cette symbolique n'est pas nécessairement la même selon les cultures, et varie donc avec elles. Ainsi si dans une société donnée la lenteur est une marque de faiblesse, elle sera attachée à la nature féminine ; si dans une autre la lenteur est considérée comme signe de sagesse, elle sera alors attribuée aux hommes.

Enfin plus encore, Françoise Héritier explique cette domination par la nature même de la conception de l'être humain. La femme, qui génère la vie et peut donc décider en théorie de son propre choix d'enfanter ou non, a finalement un pouvoir important qui a été amené à être contrôlé. Car la procréation est au cœur même de la vie en société. Elle permet de lier des pactes entre peuples et tribus (mariage arrangé entre deux progénitures pour sceller une entente), elle engage surtout un système de filiation qui détermine le fonctionnement même de la vie. Ainsi en dominant les femmes, en faisant d'elles des réceptacles passifs emprisonnées dans des systèmes de filiations dont elles ne pas les actrices, l'homme a pu organiser la vie et les sociétés.

Les représentations genrées, liées à la domination masculine, entretiennent donc une division qui emprisonne chaque individu et le conditionne grandement dans un modèle unique gardé par la norme. Il était important de faire un point sur l'aspect anthropologique de ces représentations, car elles font la lumière sur ses fondements et ses aspects d'une manière claire et précise.

Il reste maintenant à parler du problème que posent ces représentations genrées dans nos sociétés modernes. Elles ne s'exercent plus avec autant d'évidence, mais sont malgré tout bien présentes et n'ont pas perdu de leur pouvoir de conditionnement.

## 3/ Reproduction et subsistance du genre dans les sociétés occidentales

On pourrait distinguer plusieurs niveaux ou échelles dans la production des distinctions genrées, qui seraient autant de lectures possibles du sujet. J'ai ici choisi de traiter quatre angles qui me semblent pertinents : les supports culturels, les discours et la symbolique, la violence symbolique, et tout d'abord l'enfance.

En effet c'est dès les premières années que les individus sont soumis à une forte symbolique qui vient séparer activités masculines et féminines. Les parents, en déterminant le type de jouet, en orientant l'attitude et les manières d'être de leurs enfants, reproduisent de fait cette vision genrée. Encore aujourd'hui, des jouets comme des soldats, des voitures, des robots ou des monstres sont en grande majorité attribués au garçon ; alors que la dinette, les poupées en tissu, les barbies sont des jouets pour filles. Les premiers renvoient à l'aventure, à la force, la témérité, la violence, quand les seconds renvoient à la gestion du foyer, à la mode ou au supposé instinct maternel. Ce découpage est donc déjà éminemment suggestif : l'homme doit cultiver sa force, son initiative, quand la femme doit se préparer à gérer le foyer familial et à s'approprier la mode, souvent reléguée à la

superficialité et à la futilité féminine.

Cette logique n'est que renforcée par les institutions (famille, école) jusque dans les comportements et les attitudes, où il est de bon ton d'encourager le côté intrépide, débrouillard du garçon et de favoriser le calme, la gentillesse et les bonnes manières des filles.

Cette distinction genrée imprègne aussi certains supports culturels qui diffusent et rendent naturelle cette vision, dont le jeu vidéo. A toutes les époques du médium (de sa démocratisation dans le salon avec la NES dans les années 80 aux jeux encore en développement), les éditeurs et les développeurs ont reproduit cette division genrée dans leurs jeux. Des productions estampillées Barbie aux Léa Passion, c'est une bonne partie de l'industrie qui a cru bon développer des « jeux de fille », c'est-à-dire bien souvent des jeux de mauvaise qualité et reprenant toute la symbolique genrée qui y est associée. Même si les éditeurs ont peu à peu compris que ces jeux ne trouvaient qu'un faible écho au regard même de la communauté féminine (environ 50% de joueuses), il n'en reste pas moins que ce « type » de soft a longtemps résisté.

De manière moins criarde, les jeux peuvent aussi implicitement véhiculer des visions reproduisant les distinctions genrées. Par exemple certains développeurs peuvent tout simplement préférer mettre en scène un garçon dans un jeu d'aventure, sous prétexte qu'une fille n'est pas forte, que les joueurs masculins s'identifieraient mal à elle ou que ces derniers seraient susceptible d'utiliser la caméra libre pour aller voir sous la jupe de l'héroïne ( propos de Fumito Ueda, Team Ico pour le jeu The Last Guardian). Autant de considérations qui, tacitement partagées surtout par une grande part des éditeurs, contribuent à entretenir ces visions genrées. Bien entendu la critique n'est pas celle du médium en lui-même, porteur d'œuvres et de loisirs nouveaux, mais celle la diffusion du genre dans la société.

Encore à une autre échelle, on peut parler du discours et de la symbolique des vêtements, tournés vers la domination masculine. Le discours, dans son vocabulaire et dans son profil normé, fait très souvent allusion à une différenciation genrée et trouve comme base une vision androcentrique. Qu'il s'agisse d'expressions décrivant la force (« avoir des couilles »), la faiblesse chez l'homme (« femmelette », « faire sa gonzesse ») ou une déviance chez la femme (on parle par exemple de « garçon manqué » quand une femme ne correspond pas au genre supposément assigné), le vocabulaire regorge d'expressions et métaphores renvoyant à la distinction genrée. Plus encore, certains discours « légitimes » renvoient directement à la domination de la femme par l'homme : vision du couple inégalitaire (l'homme doit dominer par nature car il est dépositaire de la virilité, et/ou car s'il ne le fait pas la femme en profitera), vision de l'acte sexuel comme confirmation de la virilité de l'homme et de sa maîtrise sur les femmes, etc.

La symbolique des vêtements relève à mon sens de ce même pouvoir d'influence caché dans notre quotidien, c'est le cas par exemple de la jupe. Pierre Bourdieu a étudié cette symbolique, qu'il résume ainsi lors d'un entretien : « La jupe, c'est un corset invisible, qui impose une tenue et une retenue, une manière de s'asseoir, de marcher. Elle a finalement la même fonction que la soutane. [...] La jupe, ça montre toujours plus qu'un pantalon et c'est difficile à porter justement parce que cela risque de montrer ». La femme se retrouve ainsi parfois dans la situation où elle doit montrer son corps, le mettre en valeur (jupe, décolleté, voire talons) mais où ce dernier est aussi contraint en mouvement (elle doit croiser les jambes quand elle s'assoit, elle ne peut pas vraiment courir, elle doit vérifier si sa poitrine n'est pas trop apparente). Ainsi le contrôle de la femme et l'inégalité s'exercent jusque dans les normes vestimentaires, normes que les femmes intègrent elles-mêmes sans prendre

conscience de leur dimension négative : c'est la violence symbolique.

Celle-ci, dernière « strate » du poids de la distinction genrée que j'évoquerai ici, se définit comme « un processus de soumission par lequel les dominés perçoivent la hiérarchie sociale comme légitime et naturelle : les dominés intègrent la vision que les dominants ont du monde ». En matière de domination masculine, les femmes se perçoivent ainsi avec les outils et la vision androcentrique à disposition, et ne peuvent que difficilement remettre en cause le modèle en place.

Dans son livre *La domination masculine*, Pierre Bourdieu montre comment cette violence s'exerce dans la vision même du couple par les femmes. On peut le citer directement.

« On constate ainsi que les femmes françaises déclarent, à une très large majorité, qu'elles souhaitent avoir un conjoint plus âgé et aussi, de manière tout à fait cohérente, plus grand qu'elles, les deux tiers d'entre elles allant jusqu'à refuser explicitement un homme moins grand ». Il poursuit plus loin : « [...] elles prennent en compte, dans la représentation qu'elles se font de leur relation avec l'homme auquel leur identité sociale est (ou sera) attachée, la représentation que l'ensemble des hommes et des femmes seront inévitablement conduits à se faire de lui en lui appliquant les schèmes de perception et d'appréciation universellement partagés (dans le groupe considéré) ». La femme va donc se conformer à la norme, régie par la domination masculine, et intégrer toute la symbolique associée, c'est-à-dire au fond intégrer son infériorité.

Mais cette violence symbolique ne se cantonne pas à créer des situations d'inégalité subies par les femmes : elle crée aussi un conditionnement pour les dominants. Car comme on l'a vu, toute déviance par rapport à la vision genrée traditionnelle entraîne quasi-systématiquement une sanction sociale. Un homme qui adopterait des comportements dits féminins serait ainsi rejeté ou exclu ; un homme qui n'utiliserait pas le discours genré traditionnel pourrait aussi être sanctionné. Ainsi les hommes subissent eux aussi une certaine violence, emprisonnés de leur statut de dominant qui leur est greffé, mais aussi des préjugés genrés que la société peut entretenir à l'égard des hommes (par exemple sur la garde de l'enfant en cas de séparation, les juges ont plutôt tendance encore aujourd'hui à confier l'enfant à la femme sur peu d'autres motifs que l'appréciation subjective de l'instinct maternel).

A travers le genre et la domination masculine, c'est donc l'individu qui est malmené. Car homme ou femme, il s'agit au fond de la liberté pour chacun d'exister selon un panel de manières d'être, de comportements, de visions, d'expressions, qui ne sont scientifiquement déterminés par aucune donnée, sinon cette construction sociale du genre effacée par un processus de deshistoricisation. Entrave profonde à l'individualisme, c'est-à-dire à la reconnaissance de l'individu en tant qu'entité unique, libre et émettrice de volonté, cette construction doit trouver sa fin dans l'effort de chacun à désamorcer cette symbolique arbitraire et génératrice de violence symbolique, psychique et parfois physique. Adopter une grille de lecture individualiste, travailler sur la déconstruction du genre et à travers ce prisme sur les possibilités de l'individuel, c'est finalement prendre le pari de vivre dans une société d'individus libres, éclairés et épanouis.

## Postface

J'espère que la lecture de ces quelques pages aura permis de mieux comprendre l'individualisme, dans sa nature et ses enjeux.

Cette philosophie aujourd'hui en perdition, malmenée et confondue avec l'égoïsme ou les excès du libéralisme, offre pourtant une grille de lecture moderne et pertinente. Réhabilité et repensé en tant que concept, l'individualisme est la clef pour questionner à nouveau notre liberté, notre rapport aux structures sociales ainsi qu'aux systèmes économiques et politiques.

Il replace l'individu au centre de la société, le replace dans le contexte de ses possibilités, de ses droits, mais aussi de ses engagements collectifs, essentiels en société. Il est un moyen riche et mature de penser le soi et l'entre-soi, du développement personnel à l'interaction.

C'est aussi une philosophie d'avenir, capable de consolider les acquis, de rediriger la manière de faire de la politique, de consacrer à nouveau un individu dont l'existence est reconnue mais dont l'épanouissement et la liberté sont parfois paralysés.

En en saisissant mieux la portée, en évitant les amalgames courants qui privent les individus d'un mode de pensée qui pourrait leur être bénéfique, l'individualisme pourrait se constituer en un véritable paradigme pensé et choisi, et ainsi tâcher de redéfinir la place de chacun dans la société et ses politiques.

Kandem

## Sources principales :

- « Histoire de l'individualisme », Alain Laurent
- « Essais sur l'individualisme », Louis Dumont
- « L'individualisme est un humanisme », François de Singly
- « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », Max Weber
- « Le travail, une valeur en voie de disparition ? », Dominique Méda
- « La domination masculine », Pierre Bourdieu
- « Masculin/féminin I : la pensée de la différence », Françoise Héritier
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Individualisme>
- <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R292.pdf> , rapport du CREDOC sur le lien social
- <https://www.youtube.com/watch?v=o5kfV5eI3Bw> , « Etre libre et penser par soi-même », Doxa épisode 01.
- <http://cafaitgenre.org/2013/03/16/sexisme-chez-les-geeks-pourquoi-notre-communaute-est-malade-et-comment-y-remedier> , Mar\_Lard